

L'offre modulable de services de la MOT

En complément du barème des cotisations et de l'offre socle

Aperçu des services réservés

Basé sur un nouveau modèle de fonctionnement

Outre l'offre de services socle¹ auquel chaque membre de la MOT peut prétendre sous réserve du paiement de sa cotisation, la MOT propose à partir de 2025 une offre de services modulable et optionnelle pour ses membres adhérents uniquement.

Cette proposition constitue une traduction opérationnelle concrète du « projet associatif – horizon 2030 »² adopté lors de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2024 à Dunkerque.

La présente note vise à préciser :

- ▶ Les principes fondamentaux de cette offre modulable
- ▶ Le système du « forfait annuel de soutien » à l'offre modulable
- ▶ Son modus operandi
- ▶ Les services qui y sont associés

Les principes fondamentaux de l'offre modulable

A partir de 2025, la MOT fait évoluer son modèle de fonctionnement, de partenariat avec ses adhérents ainsi que son modèle économique. Pour ce faire, elle distingue désormais :

- ▶ **Son socle partenarial d'activités**
 - Intéressant directement l'ensemble de ses membres
 - Garantissant la base structurelle et incompressible de travail de la MOT
 - Et financé par les cotisations de ses adhérents, ainsi que par les subventions nationales
- ▶ **Son programme d'activités modulable**
 - Intéressant directement certains membres, mais indirectement d'autres
 - Garantissant une capacité d'adaptabilité et d'agilité de la part de l'équipe de la MOT
 - Et financé par une participation sous forme de « forfait de soutien »

Ce programme d'activités modulable répond aux principes suivants :

- ▶ Optionnel
- ▶ Réservé **exclusivement** aux membres adhérents
 - Ne concerne pas les membres associés
- ▶ Service **en complément** du barème des cotisations (et de l'offre socle)
- ▶ **Forfait annuel** de soutien et de financement d'un programme modulable (voir ci-après)
 - L'annualité s'entend en tant qu'année calendaire
- ▶ Offrant la possibilité de **mutualiser** des intérêts et attentes entre adhérents (voir ci-après)
 - Source d'économies d'échelle

¹ Voir tableau « L'offre de services « socle » de la MOT »

² Voir « Projet associatif – horizon 2030 » mis en ligne sur le site de la MOT (Espace membres -> Instances -> Assemblées générales -> 30ème Assemblée générale - Année 2024 – Dunkerque)

Le « forfait annuel de soutien » de l'offre modulable

Concrètement, à partir de 2025, les adhérents de la MOT pourront bénéficier de services adaptés et répondant à des intérêts spécifiques en échange d'un « forfait annuel de soutien ».

Le forfait annuel est lui-même flexible :

- ▶ Il se matérialise au travers de « **jetons** »
- ▶ 1 jeton équivaut à un financement de **3 000 €**
- ▶ Chaque membre adhérent peut solliciter jusqu'à **5 jetons par an**
- ▶ Selon les services associés, les jetons **peuvent être mutualisables** entre adhérents
 - Pour exemple, un service nécessitant 2 jetons pourra être soutenu par 2 adhérents dont chacun aurait choisi le forfait annuel d'un jeton
- ▶ En revanche, **un jeton est non sécable**

Le détail de services associés à cette offre modulable figurent en dernière partie.

Le modus operandi

A partir de 2025, il est proposé aux membres adhérents de la MOT de déclarer leur intérêt selon le modus operandi suivant :

- ▶ **Dès le printemps / été – année N-1 :**
 - Réflexion de l'adhérent sur ses besoins, attentes et priorités vis-à-vis de la MOT pour l'année N
- ▶ **Eté/Automne – année N-1 :**
 - Rencontre territoriale (réunissant uniquement membres adhérents et membres associés) pour partage des attentes et structuration des réponses de la MOT dans le cadre du programme de travail de l'année N
- ▶ **Jusqu'au 31 décembre – année N-1 :**
 - Expression officielle des intérêts du membre adhérent par écrit (mail, courrier...)
- ▶ **Janvier-mars – année N :**
 - Engagement des travaux de l'année,
 - 1^{ère} Assemblée générale - validation du programme de travail socle + modulable
 - Appel de financement auprès des adhérents
- ▶ **Jusqu'au 15 juin – année N :**
 - Possibilité de revoyure à la hausse des intérêts de l'adhérent et donc de la participation modulable
- ▶ **Fin du premier semestre – année N**
 - 2nde Assemblée Générale – mise à jour du programme de travail modulable

Liste des services associés

(liste pouvant être complétée et mise à jour régulièrement ; dernière mise à jour = 15 octobre 2024)

Services modulables de la MOT	Nombre de jetons nécessaires	Mutualisation possible
<p>Soutien à la rédaction d'une note / plaidoyer relatif à un enjeu local, sur un sujet traité par la MOT</p> <p>Description : la MOT peut vous soutenir dans le cadre de la rédaction d'une note, plaidoyer ou autre production équivalente, mais essentiellement s'il s'agit d'un sujet qu'elle traite ou a déjà traité dans le cadre de précédentes missions. NB : ce soutien va au-delà d'un simple benchmark inclus dans l'offre socle</p>	1	<input type="checkbox"/>
<p>Soutien simple à l'organisation d'un évènement</p> <p>Description : ce service peut comprendre l'un des appuis suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recherche (et prises de contact) avec des intervenants en France, en Europe et à l'international ; - soutien à l'élaboration de tout ou partie du programme de l'évènement ; - NB : une participation / intervention lors d'un évènement est incluse dans l'offre socle. 	1	<input type="checkbox"/>
<p>Analyse juridique approfondie</p> <p>Description : au-delà de l'assistance juridique simple incluse dans l'offre socle, la MOT peut proposer des analyses plus approfondies : il peut s'agir d'une recherche sur un point de droit d'actualité avec des sources et d'éventuels impacts en droit national, européen et international, ou encore, en fonction des besoins d'un adhérent, d'une analyse de l'application en transfrontalier de dispositifs existants. De même, il peut être demandé un avis juridique sur un texte ou un travail en particulier.</p>	1	
<p>Soutien approfondi à l'organisation d'un évènement</p> <p>Description : ce service inclut un soutien simple (voir supra) + l'animation / co-animation d'un évènement par la MOT</p>	2	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>Appui à la rédaction / montage d'un projet (notamment projet européen)</p> <p>Description : la rédaction / montage de projet, notamment européen (ex. Interreg) nécessite de pouvoir structurer un partenariat, constituer un budget, effectuer des recherches préalables sur de précédents projets, expliciter la teneur et la plus-value du projet envisagé... La MOT peut vous accompagner sur tout ou partie de ces tâches.</p>	2	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>Co-organisation d'une formation au transfrontalier pour les équipes de votre structure</p> <p>Description : la MOT peut vous accompagner dans la co-organisation d'une formation au transfrontalier pour les équipes de votre structure. A l'appui de formations multi-partenaires qu'elle a déjà organisées, cette formation peut tout aussi bien concerner des directions Europe et transfrontalier, comme des directions métiers (aménagement, mobilité, biodiversité...).</p> <p>Ce soutien n'inclut pas les frais divers à votre charge (logistique, repas, matériel informatique, traductions, ...)</p>	2	<input type="checkbox"/>

Services modulables de la MOT	Nombre de jetons nécessaires	Mutualisation possible
<p>Accès à la plateforme de données MyBorderData</p> <p>Description : grâce à un partenariat qu'elle a noué depuis plusieurs années, la MOT dispose d'un accès à un entrepôt de données transfrontalières, incluant des données en OpenData pour toute la France + Belgique (depuis 2023) + Luxembourg (depuis 2023) + Allemagne (depuis 2024). Cette offre consiste à vous octroyer un code d'accès (pour une personne) garantissant à un accès similaire à celui dont dispose actuellement l'équipe de la MOT.</p> <p>NB : d'autres pays frontaliers pourront être inclus dans la plateforme MyBorderData selon les intérêts exprimés.</p>	2	<input type="checkbox"/>
<p>Réalisation / rédaction d'une étude ou analyse selon vos intérêts, mais à l'initiative et sous la responsabilité de la MOT</p> <p>Description : à l'instar des études réalisées en 2021-2022 sur le « télétravail transfrontalier » et en 2023-2024 sur les « bassins de vie transfrontaliers », la MOT vous propose de mener des études, analyses et expérimentations, à son initiative et sous sa responsabilité, autour de problématiques communes à plusieurs de ses adhérents (sur une ou plusieurs frontières simultanément). Ces projets nécessitent obligatoirement de recueillir l'intérêt de plusieurs adhérents afin d'être menés à bien et dans le cadre du programme partenarial de la MOT.</p> <p>Les jetons nécessaires à leur réalisation seront évalués au cas par cas par la MOT.</p>	Au cas par cas	<input checked="" type="checkbox"/>